



Bientôt les vacances, l'esprit serein !



PRÉVENTION –
VACANCES EN
SÉCURITÉ / P3



TROISIÈME AGE –
EXCURSION À LA
CÔTE / P5



JEUNESSE –
RÉOUVERTURE DE LA
LUDOTHÈQUE / P8



→ SOMMAIRE

- **PAGE 2**
 - Conseil communal
 - Finances
 - Zones bleues
- **PAGE 3**
 - Mot de la Bourgmestre
 - Vacances en sécurité
 - Nouvelles caméras
- **PAGE 4**
 - Emploi
 - Logement
- **PAGE 5**
 - Troisième Age
- **PAGE 6**
 - Propreté publique
 - Urbanisme
 - Travaux publics
- **PAGE 7**
 - Santé
 - Sport
- **PAGE 8**
 - Culture française
 - Jeunesse francophone
- **PAGE 9**
 - Collège des Bourgmestre et Échevins
- **PAGE 10**
 - Vie locale

→ CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 26 MARS 2009

MARCHÉ CONJOINT POUR L'ÉNERGIE

Les communes et CPAS des cinq communes du Nord-Ouest (Ganshoren, Berchem, Koekelberg, Jette et Molenbeek) ont décidé de s'associer pour lancer un marché public conjoint de fourniture de gaz et d'électricité pour l'ensemble de leurs bâtiments respectifs. Si l'objectif est avant tout économique, il y a également une attention écologique puisque l'électricité fournie devra être 100 % verte. Ce marché s'étalera sur une période de 3 ans (2010-2012).

CONTRAT DE MOBILITÉ

Le neuvième renouvellement du contrat de mobilité liant la commune à la Région

SÉANCE DU 30 AVRIL 2009

ÉCOLES COMMUNALES

Les conseillers ont marqué leur accord sur l'exécution d'une étude pour la construction de trois nouvelles classes à l'école "Nos Bambins", en remplacement des pavillons devenus inconfortables et situés à l'arrière de l'école. Par ailleurs, trois classes et le réfectoire de l'école "Les Bruyères" verront leur revêtement de sol renouvelé.

de Bruxelles-Capitale a été approuvé. Pour rappel, il s'agit d'une intervention financière régionale qui permet à la Zone de police de mettre à disposition un policier au carrefour Charles-Quint / Panthéon / Gloires Nationales aux heures de pointe du matin et de la fin de journée. Objectifs : éviter le blocage de ce carrefour compliqué, fluidifier le passage des bus et sécuriser la traversée des piétons.

RÉNOVATION DES TARINS

Les conseillers ont approuvé le lancement d'un marché public pour l'acquisition du matériel nécessaire à la rénovation du pavillon « Les Tarins » (montant estimé à 20.000 €). Il s'agira de repeindre les locaux, changer le revêtement de sol, installer de nouveaux sanitaires, etc.

MATÉRIEL ANTI-GRAFFITIS

Le Conseil a approuvé le lancement d'un marché public visant à acquérir du matériel anti-graffitis (montant estimé à 50.000 €). Autant d'achats indispensables pour assurer l'efficacité de la cellule anti-graffitis, qui sera bientôt opérationnelle.

→ FINANCES

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Le règlement communal relatif à la taxe sur les chiens a été modifié par le Conseil communal, en séance du 26 mars 2009. Cette modification traduit la volonté des conseillers communaux de répondre aux attentes de leurs concitoyens. Ainsi, les cas d'exonérations ont été étendus.

- Les **personnes handicapées reconnues à 66% ou plus** sont maintenant également exonérées du paiement de la taxe pour le premier chien.
- La **taxe ne sera plus calculée sur une base annuelle mais sur une base mensuelle.**

Nous vous rappelons que toutes les personnes propriétaires de chien et domiciliées à Ganshoren, sont tenues de déclarer leur animal, même si elles sont exonérées du paiement de la taxe.

Lors de cette déclaration, **une médaille d'identification** est délivrée par l'administration communale. La présentation de cette médaille facilite le contrôle sur le terrain effectué par les agents du service des amendes administratives.



→ ZONES BLEUES / CARTES DE STATIONNEMENT

MODIFICATION DU RÈGLEMENT REDEVANCE RELATIF À L'OCTROI DE LA CARTE COMMUNALE DE STATIONNEMENT

Les cartes communales de stationnement sont octroyées par zone bleue (au nombre de trois : Charles-Quint, Zeyp et Pangaert) aux résidents de ladite zone. A partir de septembre 2009, leur validité sera fixée annuellement (du 1^{er} septembre au 31 août) et leur distribution limitée à deux par ménage (la 1^{ère} revenant à 5 € ; la seconde à 20 €).



RENSEIGNEMENTS / 02 420 12 27

BIENTÔT LES VACANCES, L'ESPRIT SEREIN !

Vous avez accompli vos devoirs électoraux, vous avez introduit votre déclaration fiscale (ou êtes sur le point de le faire), les enfants ont présenté leurs examens, ... Les vacances d'été sont proches !

En famille ou entre amis, excursions d'un jour, séjour au long cours, ou tout simplement balades et (re)découverte des espaces verts et quartiers agréables de notre commune : chacun accommode cette période de repos à sa façon !

Si vous partez en voyage, pensez à sécuriser votre domicile : la zone de police vous aide en surveillant votre habitation pendant votre absence et en vous donnant des recommandations pratiques pour éviter les intrusions.

En cas de fortes chaleurs, n'oubliez pas que les enfants et les aînés sont plus fragiles : hydratation et ventila-



MICHÈLE CARTHÉ /
BOURGMESTRE DE GANSHOREN

tion leur seront indispensables, ainsi qu'un brin de conversation !

Essayons tous d'oublier un moment les soucis quotidiens, en profitant de plaisirs simples, mais jamais démodés : flâneries, rencontres, échanges, découvertes, ...

Pour ma part, je vous fixe d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée à l'occasion du traditionnel marché annuel (week-end des 12 et 13 septembre 2009). D'ici là, je vous souhaite de passer de très agréables vacances.

Votre Bourgmestre,
Michèle Carthé

VACANCES EN SECURITE

Vous partez bientôt en vacances ? Quel bonheur ! Veillez toutefois à ce que votre domicile inoccupé ne devienne une proie facile pour des voleurs potentiels. La zone de police Bruxelles-Ouest peut gratuitement vous y aider. Une quinzaine de jours avant votre départ, faites simplement une demande de surveillance d'habitation. Trois procédures sont possibles :



- via le site www.police-on-web.be (lecteur de carte eID requis) ;
- en faxant le formulaire de demande au 02/412.68.99 ;
- en le déposant au commissariat de Ganshoren (av. Van Overbeke, 163).

Ce formulaire est disponible dans chaque commissariat ou téléchargeable sur le site de la commune (www.ganshoren.be) ou celui de la zone (www.zpz5340.be). Les services de police tâcheront de jeter régulièrement un coup d'oeil à votre habitation pendant vos vacances.

Durant toute l'année, vous pouvez également faire appel à l'équipe de technoprévention (02/412.68.08). Elle pourra vous conseiller et vous informer sur les équipements les plus efficaces pour sécuriser votre logement.

NOUVELLES CAMERAS

Durant le mois d'avril, cinq caméras de surveillance ont été installées en différents endroits de la commune. Il s'agit là d'une première phase opérationnelle pour renforcer la sécurité sur le territoire. Dans les prochains mois, elle sera suivie par une seconde phase comportant l'installation de nouvelles caméras.

Cette réalisation a pris un certain temps, vu les contraintes techniques et les coûts engendrés par la transmission des images vers le dispatching central de la zone de police. Le Collège de police a décidé de prendre ceux-ci en charge, la commune s'acquittant pour sa part de l'installation et de l'entretien des caméras elles-mêmes.

Ces premières caméras ont été placées aux endroits suivants : carrefour Charles-Quint / Gloires Nationales, place Guido Gezelle, parking de la maison communale, hall des sports, rue au Bois.

Le respect des règles de protection de la vie privée est bien évidemment de rigueur. Notamment, les images ne sont conservées que 72h et sont visionnées uniquement par du personnel assermenté. L'emplacement de chaque caméra est en outre dûment signalé au public (voir le logo ci-contre).

En permettant aux services de police de mieux prendre la mesure de certains problèmes (sécurité routière, atteintes aux personnes ou aux biens,...) ces caméras constituent un appui technologique utile. Elles ne sont bien entendu pas la solution unique pour sécuriser nos voiries et lieux publics.



→ EMPLOI

DEVENEZ ACCUEILLANT(E) D'ENFANTS

Le Service des Accueillant(e)s Conventionné(e)s de Ganshoren recherche des « nounous » formidables, professionnel(le)s du domaine de l'éducation ou désireux(ses) de suivre une formation reconnue par l'O.N.E. L'activité rémunérée consiste à accueillir, en journée et à domicile, entre 1 et 4 enfants âgés de 0 à 30 mois.

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES ACCUEILLANTES D'ENFANTS /
ELSA LOZANO / 02/600 25 09 (EN MATINÉE)

COURS DE NÉERLANDAIS

A l'attention des demandeurs d'emploi, les cours de néerlandais reprendront dès le mardi 1er septembre 2009. Le module « débutant » aura lieu les lundis et jeudis matin et le module « avancé » les mardis et vendredis matin.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS LA 2^{ÈME} QUINZAINE D'AOUT / SERVICE
DE L'EMPLOI / AVENUE DE VILLEGAS, 31 (2^{ÈME} ÉTAGE) / 02 425 10 81

→ LOGEMENT

« LES VILLAS » MISES À L'HONNEUR

Le 15 avril dernier, la société de logements sociaux « Les Villas de Ganshoren » a été mise à l'honneur par le Syndicat des Locataires. Il lui a décerné sa « Brique d'Or », venant souligner la qualité des travaux de rénovation des maisons unifamiliales situées dans la rue De Cock, réalisés à un coût tout à fait concurrentiel.

C'est le mode de gestion en régie des projets de rénovation qui se trouve ainsi récompensé. Il permet des économies pouvant aller jusqu'à 20 % par rapport au prix du marché. Bien entendu, ce sont également les crédits obtenus dans le cadre des différents plans régionaux de rénovation et le financement sur fonds propres qui permettent à la société de poursuivre ses programmes de rénovation, année après année.

La société « Les Villas », qui gère près de 1.300 logements sociaux, n'en est pas à son coup d'essai : la société avait déjà reçu la « Brique d'or » en 2003 pour le nouveau système de chauffage par cogénération installé dans quatre bâtiments, et qui a permis aux locataires de réaliser des économies sur leur consommation d'énergie.



De gauche à droite : J. Garcia (Syndicat des Locataires), J.-P. Van Laethem (Vice-président des Villas, Premier Echevin), M. Carthé (Administratrice des Villas, Bourgmestre), M. Dewaels (Président des Villas), J.-P. Ploeghmans (Directeur-gérant des Villas).



→ TROISIÈME ÂGE

“LA CHARNIÈRE” : UN NOUVEAU PAVILLON DE RENCONTRE POUR LES SENIORS À GANSHOREN

« La Charnière » vous accueille du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00. Un lieu de rencontre pour retrouver vos amis et
lier connaissance autour d'un verre de l'amitié.

Venez échanger vos expériences, vos idées, vos souvenirs ... Une petite restauration à la carte est disponible :
crêpes, glaces, sorbets, etc.

Pas d'interruption en juillet et août !

RUE VICTOR LOWET 9 / 02 468 08 50

VOYAGE ANNUEL DES SENIORS À LA CÔTE

Le Collège des Bourgmestre et Échevins invite
tous les Seniors de Ganshoren à participer à
une journée à Ostende.



Programme :

- départ à 08h30
- temps libre à la digue
- dîner dans un restaurant
- après-midi temps libre
- retour à Ganshoren vers 19h30

Au choix :

- le **jeudi 3 septembre 2009.**
- le **jeudi 10 septembre 2009.**
(également pour les personnes à
mobilité réduite avec accompagnant)

Participation aux frais : 10 €

Talon à remettre, et effectuer le paiement au Service du Troisième Âge, avenue Charles-Quint 140

Monsieur Né le.....

Madame Née le.....

Adresse

Téléphone : 02/

Désire(nt) participer à l'excursion à la côte.

03/09/2009

10/09/2009.



→ URBANISME

THERMOGRAHIE AERIENNE POUR UNE MEILLEURE ISOLATION



Aujourd'hui, améliorer la performance énergétique de son logement tout en respectant l'environnement, c'est efficace, aisé et rentable.

La Région de Bruxelles-Capitale a fait réaliser une thermographie aérienne infrarouge des toitures de tous les bâtiments bruxellois dont les résultats sont accessibles sur le site www.bruxellesenvironnement.be

La thermographie aérienne permet d'estimer l'importance des déperditions thermiques afin de les comparer entre elles.

Vous pouvez solliciter un entretien avec un conseiller spécialisé, ou encore réaliser un audit énergétique de l'ensemble de votre bâtiment pour déterminer les actions prioritaires à entreprendre.

Dans la plupart des cas, **l'isolation est la priorité, en commençant par la toiture et/ou les fenêtres.**

RENSEIGNEMENTS / BRUXELLES-ENVIRONNEMENT / 02 775 75 75

→ PROPRETE PUBLIQUE

CURAGE DES AVALOIRS

La première campagne annuelle de curage des avaloirs est prévue du 24 au 26 juin 2009.



DISTRIBUTEURS DE SACHETS POUR LES DEJECTIONS CANINES

Afin de permettre aux habitants d'accéder le plus facilement possible aux distributeurs de sachets pour le ramassage des déjections canines, la commune a décidé de placer deux distributeurs supplémentaires : le premier au coin de l'avenue Charles-Quint et de la rue Pampoel, et le second au coin de l'avenue de l'Exposition Universelle et de la drève de Rivieren.

→ TRAVAUX PUBLICS

RUE SERGENT SORENSEN - AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À HAUTEUR DE L'ÉCOLE « NOS BAMBINS »



Le carrefour formé par la rue Sergent Sorensen, la rue Abeels et la rue du Cens sera complètement réaménagé afin d'améliorer la sécurité des piétons et des usagers aux abords de l'école « Nos Bambins ».

Dans le cadre de l'accord Beliris de Coopération avec la Région de Bruxelles-Capitale, cet aménagement est réalisé et financé par l'État fédéral en collaboration avec la commune de Ganshoren.

Région de Bruxelles-Capitale, la circulation de véhicules à moteur à explosion sera interdite de 9h00 à 19h00, y compris les cyclomoteurs de classe A et B, les véhicules électriques et les véhicules LPG.

Toute demande de dérogation doit se faire par écrit à l'administration communale (**nom, prénom, plaque d'immatriculation, heures, motif avec justificatif, autres**) et sera examinée au cas par cas. La dérogation est valable sur l'ensemble du territoire de la Région. La vitesse de roulage est limitée à 30km/h.

ASPHALTAGE DE DIFFÉRENTES RUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GANSHOREN

Le Conseil communal a approuvé les travaux d'asphaltage de différentes rues sur le territoire de la commune. Ils devraient être exécutés dans le courant du mois de septembre et concernent les voiries suivantes :

- avenue des Neuf Provinces (partie)
- avenue Marie de Hongrie (partie)
- drève du Château (partie)
- rue de l'Ancien Presbytère (partie)
- rue de la Métairie (partie)
- rue des Amaryllis (partie)
- rue Abeels (partie)
- rue Douleron (partie)
- avenue Van Overbeke (partie)

RENSEIGNEMENTS / 02 464 05 47



→ SANTE

CANICULE

Recommandations aux personnes âgées

Lors de fortes chaleurs, les personnes âgées encourent parfois des risques pour leur santé et plus particulièrement les personnes seules ou celles qui se déplacent avec difficulté. Au cours des périodes de vacances, soyons plus que jamais attentifs aux personnes âgées de notre entourage. Aidons-les à se préserver des effets négatifs d'une éventuelle vague de chaleur.

Conseils préventifs

- Boire plus que d'habitude, même si l'on n'a pas soif (± 2 litres d'eau par jour) !

- Porter des vêtements légers et absorbant l'humidité.
- Maintenir la chaleur hors de l'habitation : portes et fenêtres fermées la journée et ouvertes le soir et la nuit.
- Se nourrir suffisamment et de façon équilibrée : fruits, légumes, viandes ou poissons.

Numéros utiles

- Service des aides à domicile de Ganshoren : 02/600.25.07
- CPAS de Ganshoren : 02/422.57.57
- Secours d'urgence : 100 ou 112
- SOS Médecin : 02/513.02.02
- Médecins de garde : 02/479.18.18



→ SPORTS

BAL DES SPORTS

Le bal des sports aura lieu le **samedi 3 octobre 2009 à 21h00** dans la salle culturelle du hall des sports « Richard Beauthier » – 114 rue Vanderveken.

La soirée débutera par un tour de chant animé par Pascal Paris et se prolongera par l'animation d'un DJ.

Entrée : 5 €

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES SPORTS / 02 468 23 27

CHÈQUES SPORT

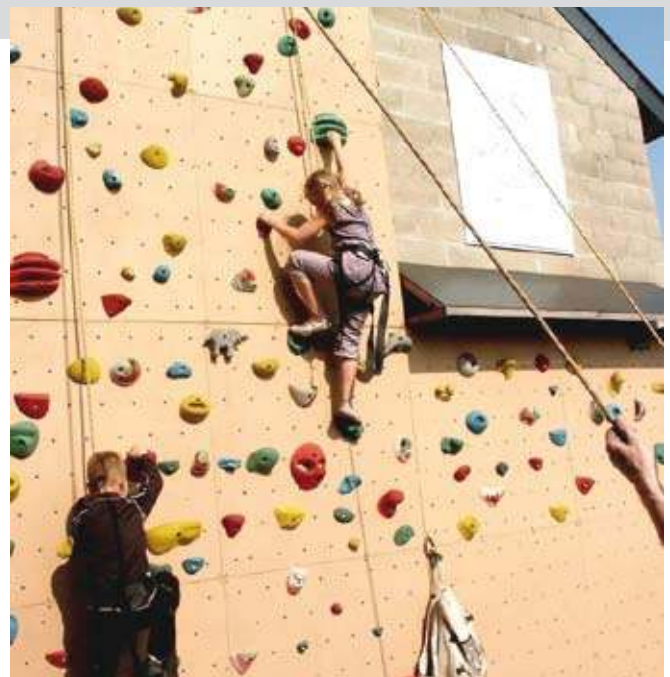
Grâce au soutien de la Communauté française et de l'État fédéral, chaque commune dispose d'un certain nombre de chèques-sport destinés aux jeunes de 6 à 18 ans fragilisés socio-économiquement.

Ces chèques permettent d'acquitter les droits d'inscription à un club sportif ou un stage sportif. Le responsable ou l'organisateur doit être inscrit auprès de Sodexho pour pouvoir accepter les chèques-sport : n'hésitez donc pas à vous renseigner au préalable !

L'octroi des chèques est accordé aux familles ganshorenoises bénéficiant d'une aide du CPAS ou d'une allocation de chômage, aux familles monoparentales et/ou ayant un niveau de revenus donnant droit à une bourse d'étude.

La demande doit être introduite auprès du Service des Sports, lors des permanences qui se tiennent tous les vendredis entre 9h00 et 12h00 au hall des sports (rue Vanderveken, 114).

Les personnes qui travaillent peuvent obtenir un rendez-vous au 02/468.23.27.



ZOMERPROMOTOUR

Comme chaque année, Ganshoren participera au ZOMERPROMOTOUR organisé par BLOSO. Cette journée se déroulera le 9 juillet prochain, entre 10h00 et 16h00, dans et aux alentours du hall des sports de Ganshoren – 114 rue Vanderveken.

Une fête sportive GRATUITE, proposant des activités tel que mur d'escalade, airtrack, BMX, danse, soccer pal, etc. sera offerte tant aux jeunes qu'aux moins jeunes

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DES SPORTS / 02 468 23 27

→ CULTURE FRANÇAISE / JEUNESSE FRANCOPHONE

→ CULTURE FRANÇAISE

EXPLO

EXPLORATION DU MONDE

ABONNEZ-VOUS !

Pour cette nouvelle saison, Exploration du Monde nous présente :

- > des contrées lointaines : l'Indonésie, l'Argentine, l'Amérique ;
- > le quotidien d'aventuriers hors du commun : deux papous en France, un couple parcourant le chemin de Compostelle
- > et des paysages mieux connus tels que La Loire et son grand fleuve.

Où ? Salle culturelle du Hall des Sports

Quand ? Mardi à 20h : 7 séances

Dimanche à partir de 9h pour le petit-déjeuner : 2 séances

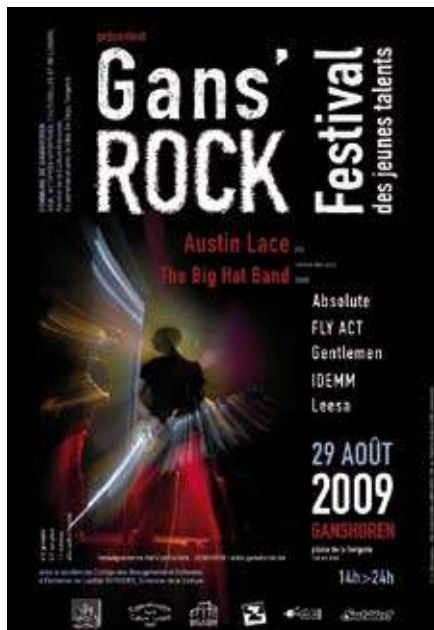
LIRE DANS LES PARCS

Animations : activité gratuite pour les plus jeunes !



Quand ? les mardis 4, 11, 18 et 25 août de 15h00 à 17h00

Où ? Parc du Sippelberg (en cas de pluie, l'activité a lieu à la Bibliothèque communale - 35, rue Beekmans)



GANS'ROCK FESTIVAL

Tous à votre agenda !

Le samedi 29 août aura lieu la 2ème édition du Gans'Rock Festival des Jeunes Talents !

Prévente 4€ au Service Culture.

Quand ? De 15h00 à minuit

Où ? La Bergerie (Rue au Bois)

INFOS ET RÉSERVATION / SERVICE CULTURE /
02 464 05 39 / bguilloux@ganshoren.irisnet.be

SÉANCE DE CINÉMA GRATUITE EN PLEIN AIR

« Ce soir, on se fait une toile sous les étoiles »

Amenez chaise pliante, couverture, transat, etc. pour une séance de cinéma gratuite en plein air. Vous pourrez assister à la projection du dernier film des frères Coen « Burn after reading », avec notamment Brad Pitt et George Clooney.

Quand ? Vendredi 7 août à 21h30

Où ? La Bergerie (Rue au Bois)



→ JEUNESSE FRANCOPHONE



DÉMÉNAGEMENT ET RÉOUVERTURE DE LA LUDOTHÈQUE « LA TOUPIE »

Nouvelle adresse : av. de la Réforme, 66 (à l'arrière du «Baby-Club»).

Au plaisir de vous y retrouver nombreux, petits et grands, pour y redécouvrir le jeu !

Heures d'ouverture :

de septembre à juin

Lundi de 14h00 à 18h30

Mercredi de 15h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 13h00

juillet et août

Mercredi de 16h00 à 18h30

ACTIVITES PARASCOLAIRES

Reprise de nos différentes activités dès le 16 septembre 2009.

Vous désirez des renseignements sur les activités organisées le mercredi après-midi ? N'hésitez pas à nous contacter.

RENSEIGNEMENTS / SERVICE DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE /
02 464 05 55/57 / cajanssens@ganshoren.irisnet.be



Merci à tous les bénévoles de l'antenne Télévie Ganshoren : 12.155 € ont été récoltés !

RENSEIGNEMENTS / LAURENCE GÉLIS / 02 425 00 28

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Le Collège des Bourgmestre et Échevins assume la gestion journalière de la commune. Ses membres ont différentes attributions dans une optique de répartition interne du travail. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un organe dans lequel les décisions sont discutées et prises collégalement.



CARTHÉ Michèle, **Bourgmestre**,
Police - Prévention - Affaires sociales - Information
Tél : 02/464.05.26

VAN LAETHEM Jean Paul, **Premier Echevin**,
Troisième Age - Etat civil - Population - Logement
Tél : 02/464.05.65



COPPENS René, **Echevin**,
Finances - Affaires juridiques - Culture néerlandaise
Tél : 02/464.05.68

DE SAEGER Chantal, **Echevine**,
Urbanisme - Sport - Santé - Solidarité Nord-Sud
Tél : 02/464.05.69



DEHING-van den BROECK Marina, **Echevine**,
Famille - Emploi - Jeunesse néerlandophone
Tél : 02/600.25.85

KOMPANY Pierre, **Echevin**,
Travaux Publics - Mobilité - Environnement et
Propreté publique
Tél : 02/464.05.58



BERGERS Laetitia, **Echevine**,
Culture française - Petite enfance et Jeunesse
francophone - Instruction publique
Tél : 02/464.05.60

PETRINI Maurizio, **Echevin**,
Classes moyennes - Animations urbaines
Tél : 02/600.25.81



CÉRÉMONIES / CEREMONIEN

*Epoux Buekenhoudt-
Duhaut,
noces de diamant /
De echtgenoten
Buekenhoudt-Duhaut,
diamanten bruiloft*

23-04-09



*Félicitations également aux époux Massei-Bagliori qui ont fêté leurs noces d'or /
Ook gelukwensen voor het echtpaar Massei-Bagliori dat zijn gouden bruiloft vierde.*

*Une pensionnaire du Home Heydeken
et une résidente des flats-services ont
fêté leur 100^{ème} anniversaire /
Een bewoner van Home Heydeken en
een bewoner van de service-flats
vierden hun 100^e verjaardag*



*Madame Vannoeyen
(H. Heydeken) /
Mw. Vannoeyen (H. Heydeken)*

7-05-09

*Madame Bogaeys
(R. Flats-services) /
Mw. Bogaeys
(R. service-flats)*

10-04-09



*Epoux Vanroelen-Deroost,
noces de diamant /
De echtgenoten
Vanroelen-Deroost,
diamanten bruiloft*

25-04-09



CHASSE AUX OEUFS ! / EIERENJACHT !



*Jeunes et moins jeunes ont « tiré et pointé » allègrement, entre autres activités... / Jong en
minder jong spelen vrolijk een partijtje « pétanque », tijdens andere activiteiten...*

25/26-04-09

CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS / KRUISPUNT VAN GENERATIES



Les enfants de l'école des devoirs « Jardins du savoir » ont chassé les oeufs en compagnie des résidents du Home Heydeken / De kinderen van de takenschool « Jardins du savoir » gingen op eierenjacht samen met de bewoners van Home Heydeken

05-04-09



FESTIVAL BD / STRIPFESTIVAL

17-05-09

Nos deux échevins de la Culture ont remis le prix « Carolus Quintus » au lauréat Willy. Linthout. / Onze twee Schepenen van Cultuur overhandigen de «Carolus Quintusprijs » aan de winnaar



OPERATION DRING DRING 2009 OPERATIE



Comme chaque année, la commune a participé à cette fête du vélo en collaboration avec Pro-Vélo / Naar jaarlijkse gewoonte heeft de gemeente deelgenomen aan het Fietsfeest in samenwerking met Pro-Vélo.

15-05-09

SENSIBILISATION DES JEUNES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES / SENSIBILISERING VAN JONGEREN VOOR HERNIEUWBARE ENERGIE

15-05-09

Activité éducative axée sur les énergies renouvelables et organisée en collaboration avec l'asbl APERE : lors d'un jeu de l'oie géant, les enfants ont pu s'instruire en s'amusant /

Educatieve activiteit gericht op hernieuwbare energie georganiseerd in samenwerking met de vzw APERE : tijdens een reuze ganzenspel konden de kinderen als spelend iets bijleren.

